

# Le jour où La Côte fut redécoupée en deux

**DISTRICTS** En 2008, le projet de district du Cœur de La Côte avortait au profit de Nyon et Morges. Dix ans plus tard, place aux célébrations. Du moins à Nyon, qui vivra deux jours de fête ce week-end. Morges n'a rien prévu.

PAR JOCELYNE LAURENT@LACOTE.CH

Grande liesse populaire annoncée du côté de Nyon ce week-end: les 10 ans du district sont célébrés en même temps que la Fête de la vigne. A Morges, aucune fête populaire n'est prévue. L'anniversaire a déjà été célébré entre élus à deux occasions, sous l'égide de la préfecture. Andrea Arn, à la tête du grand district de Morges – 62 communes contre 47 pour Nyon – n'a eu ni le temps ni la disponibilité ni le budget pour organiser une grande célébration populaire. La préfète n'a par ailleurs pas ressenti un tel besoin de la part de la population. «Les communes se sentent bien dans le district de Morges: il n'y en a aucune qui a manifesté le désir d'en changer, l'entente y est excellente. Je crois qu'elles ont oublié que dix ans ont passé, tout



Conférence de presse le 11 juillet 2005 pour la création du district du Cœur de La Côte avec, de g. à dr., Pierre-Alain Blanc, alors syndic d'Aubonne, le député de Bière Jean-Marie Surer et feu le syndic de Rolle Daniel Belotti. ARCHIVES MICHEL PERRET

“  
On a bien regretté  
que le district du Cœur  
de La Côte ne naisse pas.”

LUC-ÉTIENNE ROSSIER  
ACTUEL SYNDIC D'AUBONNE

comme la population, d'ailleurs, tellement l'idée du district de Morges est entrée dans les mœurs et les habitudes. Il est vrai que sur le terrain on ne perçoit pas une identité propre au district de Morges, les gens se revendiquent plutôt d'une région», relève Andrea Arn.

## Le Cœur bat-il encore?

Le régionalisme semble donc avoir résisté au redécoupage du canton en dix districts. A l'image du combat qui a mobilisé la population des anciens districts d'Aubonne et de Rolle pour créer un district du Cœur de La Côte (lire encadré). L'ancien syndic d'Aubonne, Pierre-Alain Blanc, était l'un de ses plus fervents partisans. «Je suis un régionaliste, relève-t-il encore aujourd'hui. Quelque chose de magnifique s'est produit entre nos deux régions à l'époque: une envie commune et un élan sont nés créant une très jolie entente entre nous.» Pourtant, l'Aubonnais dit ne nourrir aucun regret à la suite de l'échec du projet et tire même un bilan positif. «La gestion de la création du district de Morges a été remarquable. En se battant, on a été écoutés et entendus par Morges. Les deux petits que nous étions,

Aubonne et Cossonay, ont été très bien accueillis», estime-t-il. L'ancien syndic en veut pour preuve que le siège de l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (Arcam) a été attribué à Cossonay et la présidence de l'association à Aubonne. Et d'affirmer que l'Arcam, qui fait l'unanimité des 62 communes, est très dynamique. Municipal à l'époque, l'actuel syndic d'Aubonne Luc-Etienne

Rossier abonde: «On a bien regretté que le district du Cœur de La Côte ne naisse pas, on aurait gardé une proximité que l'on souhaite tous. Mais la construction du nouveau district a été quelque chose de magnifique: il n'y a jamais eu d'hégémonie de la part de Morges...» «Aucun combat n'est inutile», estime pour sa part Pierre-François Charmillot, alors conseiller communal socialiste rollois. «Il a permis de mettre

en avant notre identité et d'obtenir l'élection de plusieurs députés qui ont défendu et défendent encore nos intérêts auprès du canton.» Même s'il s'identifie aujourd'hui au district de Nyon, le Rollois croit en l'efficacité de plus petites structures: «Nous aurions pu mieux défendre nos projets locaux au niveau régional si nous avions mis en place une association pour le seul développement d'Au-

bonne-Rolle. Avec le recul, le fonctionnement de Région de Nyon n'est pas satisfaisant à l'heure actuelle, car le périmètre couvert est trop vaste et les intérêts des uns et des autres trop divers. Une association plus petite pourrait mettre en place un service de promotion économique plus performant et mieux répondre aux besoins locaux en matière d'infrastructures.»

## Une grande fusion?

Pour autant, il rappelle: «Le but n'était pas de se couper de Nyon, mais de développer un partenariat équilibré entre les Villes de Morges et de Nyon. Nos habitants et notre économie dépendent autant de Lau-

sanne que de Genève». Certains rêvent que le projet de fusion entre Rolle, Tarteignin et Essertines-sur-Rolle ne soit qu'un premier pas vers une fusion de toutes les communes de l'ancien district. «Sincèrement, je regrette que le district du Cœur de La Côte n'ait pas vu le jour même si je n'en fais pas un drame, mais je ne vois pas ce que cela a apporté», relève Albert Munier, ancien préfet du district de Rolle. Le Tartevenoïis, qui dit s'identifier aujourd'hui au district de Nyon, participera-t-il à la fête? «Oui», répond-il en rigolant, j'irai donner un coup de main à la cantine. On m'a réquisitionné, ma fille est préfet du district de Nyon!»

## C'est la fête

Les 5 et 6 octobre, le district de Nyon fêtera ses dix ans en même temps que la 8e édition de la Fête de la Vigne.

Show devant!

**Vendredi** Les festivités débiteront par une parade de lanceurs de drapeaux en ville de Nyon. Suivront un spectacle gratuit de Thierry Meury sur la place du Château et plusieurs concerts.

**Samedi** La fête se déroulera sur la place du Château de Nyon et à l'esplanade des Marronniers. Sur cette dernière s'érigera toute la journée la plus grande table d'hôte du district avec un petit-déjeuner servi par les Paysans vaudoises. La soirée se clôturera par un bal musette.

Sur la place du Château, rallye pédestre et vigneron de la région offriront au public de savoureuses distractions. Lors de la partie officielle sera honoré le 100 000e habitant du district, arrivé en 2018.

Infos [www.fetedelavigne.ch](http://www.fetedelavigne.ch)

## RÉACTIONS



CHARLOTTE MEYLAN  
AUBONNE

«Je m'identifie d'abord à ma ville»

«Pour moi, le district d'Aubonne était synonyme de fierté. Je trouvais que c'était «classe» d'habiter dans un chef-lieu. J'ai été donc un peu déçue de sa disparition. Pour ma part, je me sens plus proche de Morges que de Rolle ou Nyon. Je m'identifie d'abord à la ville d'Aubonne avant de m'identifier à un district. Je suis d'abord l'actualité aubonnaise bien avant celle de la ville de Morges ou de Morges Région Tourisme.»



ANNE-MARIE PIGUET  
AUBONNE

«Complètement fondus»

«J'étais pour la création d'un district du Cœur de La Côte. La plupart des gens de la région y étaient favorables afin de ne pas s'effacer dans le district de Morges. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que l'on est complètement fondus dans le district de Morges. Heureusement que nous avons un député aubonnais au Grand Conseil. Pour mon compte, je ne me sens pas concernée par Morges, je suis davantage tournée vers Rolle»



ANTHONY VOLLENWEIDER  
ROLLE

«Cela aurait donné plus de poids»

«Oui, je savais qu'il y avait un district de Rolle avant que la région ne rejoigne le district de Nyon. Je trouve que c'était une bonne idée alors de créer un district Rolle-Aubonne, cela aurait donné plus de poids et de visibilité vis-à-vis de Morges et Nyon. Je ne m'identifie pas au district de Nyon, c'est une notion abstraite, assez lointaine! Je me sens avant tout Rollois et davantage tourné vers Morges pour ce qui est de mes sorties.»

## 2008, le Cœur de La Côte cesse de battre

Le 1er janvier 2008, le rêve de créer un district du Cœur de La Côte constitué de 30 communes s'effondrait. Les communes du district d'Aubonne étaient rattachées à Morges, à l'exception de Longirod, Marchissy et Saint-George qui rejoignaient le district de Nyon. Idem pour les communes de l'ancien district de Rolle qui étaient rattachées au district de Nyon, à l'exception d'Allaman qui rejoignait celui de Morges. Pourtant, élus et population s'étaient mobilisés pour s'opposer aux diktats de la nouvelle Constitution vaudoise. Le 14 décembre 2005, le syndic d'Aubonne, Pierre-Alain Blanc, remettait à la présidente du Grand Conseil une pétition signée par 4969 personnes favorables à la création d'un district du Cœur de La Côte. Des parafes qui ne modifieront pas le cours de l'histoire. En 2006, le Grand Conseil refusait la création d'un onzième district.